



SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/SNH/CIPM/2022 du 18 mars 2022, relatif au renouvellement du parc d'extincteurs et du système de détection incendie de l'immeuble abritant les bureaux de la Représentation de la Société Nationale des Hydrocarbures à Douala, au Cameroun.

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le renouvellement du parc d'extincteurs et du système de détection incendie de l'immeuble abritant les bureaux de la Représentation de la SNH à Douala, au Cameroun.

2. Nombre de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

3. Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises nationales spécialisées dans le courant faible et/ou la sécurité incendie pour des bâtiments recevant du public.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SNH de l'exercice 2022.

5. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré physiquement aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, au Cameroun.

Le retrait du DAO se fera sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA, dans le compte n°335 988 intitulé «Compte Spécial CAS ARMP»**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes: Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6. Délai d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La date limite d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres est fixée au **jeudi 31 mars 2022 à 15h00, heure locale**.

7. Réunion préparatoire et visite du site d'exécution des prestations

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion préparatoire et une visite du site d'exécution des prestations avec les sociétés ayant acquis le DAO, **le vendredi 15 avril 2022 à 10h00, heure locale**, à l'immeuble abritant les bureaux de la Représentation de la SNH à Douala, au Cameroun.

Les sociétés ayant acquis le DAO sont invitées à participer à ces activités, et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire et à l'intégralité de la durée de la visite du site de réalisation des prestations est obligatoire, sous peine de la non délivrance de l'attestation de visite par la SNH.

8. Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH BP : 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax : (237) 222 20 98 69, **au plus tard le jeudi 05 mai 2022 à 14h00, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« A l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures :

Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/SNH/CIPM/2022 du 18 mars 2022, relatif au renouvellement du parc d'extincteurs et du système de détection incendie de l'immeuble abritant les bureaux de la Représentation de la Société Nationale des Hydrocarbures à Douala, au Cameroun »
- Confidentiel -

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

9. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **d'un million cent mille Francs CFA (1 100 000 FCFA)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le jeudi 05 mai 2022 à 15h00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par la SNH pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

13. Evaluation des offres

* Critères éliminatoires

a. Dossier administratif, offre technique ou offre financière incomplet(e), ou non-conformité de l'une de ses pièces ;

b. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives, techniques ou financières ;

c. Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit ;

d. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de référence ;

e. Avoir deux (02) Marchés ou plus en cours d'exécution à la SNH. En cas de groupement, présence dans le Groupement d'un Membre qui a deux (02) Marchés ou plus en cours d'exécution à la SNH ;

f. L'offre technique doit avoir respecté au moins quatre (04) des six (06) sous-critères des critères essentiels ;

g. Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché d'installation d'un système de détection incendie, au cours des cinq (05) dernières années ; et

h. En cas de groupement, absence de la preuve pour un des Membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché d'installation d'un système de détection incendie, au cours des cinq (05) dernières années.

* Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire)

a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de prestations similaires durant les cinq (05) derniers exercices ;

b. Chiffre d'affaires cumulé du Soumissionnaire dans la réalisation de prestations similaires durant les cinq (05) derniers exercices ; et

c. Qualifications et références du personnel technique que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la réalisation des prestations.

14. Attribution du marché

Le Marché objet du présent appel d'offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la « moins-disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : B.P 955 Yaoundé, Tél.: (237) 2 22 20 98 64, Fax : (237) 2 22 20 98 69 ; adresse électronique: CelluleDesMarches@snh.cm.

(é) Adolphe MOUDIKI
Administrateur-Directeur Général